

Le Maroc a interdit le niqab, et la Tunisie quand ?



Le Maroc vient d'interdire la fabrication et la vente de la burqa ou niqab (voile intégral) pour des raisons de sécurité.

Certes, jusqu'à présent, aucun communiqué officiel du ministère de l'Intérieur marocain n'est venu confirmer cette décision, mais les agents sillonnent les boutiques et ateliers de confection de cet habit pour annoncer la directive aux fabricants et commerçants sommés de se débarrasser de leurs stocks dans les 48 heures.

Cette décision a été saluée par beaucoup d'intellectuels et hommes politiques dans le royaume, qui estiment qu'elle est légitime et ne porte pas atteinte à la liberté individuelle, notamment de porter l'habit de son choix.

Cette interdiction est, en effet, la meilleure prévention contre l'utilisation de cet habit par des criminels ou carrément des terroristes qui cherchent à cacher leur identité. Et ce n'est pas une moindre prudence.



Une femme (homme?) portant le niqab sur une moto, en Tunisie. Cherchez l'erreur?

En Tunisie, beaucoup de femmes portent le niqab, notamment dans les milieux islamistes et, surtout, salafistes. Or, dans un pays qui fait face à la montée du terrorisme et où il ne se passe pas un jour sans qu'on annonce le démantèlement d'une cellule terroriste et l'arrestation d'extrémistes religieux, dont des femmes, la non-interdiction de cet habit, ne fut-ce que dans la rue et sur les lieux publics, est une imprudence qui n'est pas sans risque. Espérons que le gouvernement tunisien ne sera pas amené à regretter un jour son manque de courage...

I. B.